



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Fermeture de classes

Question écrite n° 50077

### Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions de la rentrée scolaire dans le département de la Loire. L'inspecteur d'academie vient d'annoncer la suppression de 40 postes d'instituteurs et la fermeture ou la fermeture a surveiller de 61 classes. Ces mesures aggraveraient la desertification en milieu rural et toucheraient en particulier les quartiers populaires. A Saint-Etienne, la moitié des 22 fermetures de classes se situe en ZEP ou en zone sensible. Dans le quartier de Montreynaud, situe en zone franche, 5 classes sont prevues en fermeture et 2 classes en fermeture a surveiller. En trois ans, 17 classes ont ete supprimees. Dans un departement gravement touche par le chomage, cette situation provoque la colere et l'emoi des parents d'eleves et des enseignants qui organisent manifestations et occupations d'ecoles. C'est pourquoi, il lui demande d'annuler les decisions de fermeture de classes et de suppressions de postes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bocquet Alain](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50077

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 1997, page 1599